

LE SÉNAT

Le jeudi 17 avril 1980

La séance est ouverte à 2 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement) dépose les documents suivants:

Rapport de l'Office canadien de commercialisation des poulets ainsi que les états financiers et le rapport des vérificateurs pour l'année terminée le 31 décembre 1979, conformément à l'article 31 de la loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme, chapitre 65, Statuts du Canada, 1970-1971-1972.

Rapport de la Société pour l'expansion des exportations y compris les comptes et états financiers certifiés par le vérificateur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1979, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la loi sur l'administration financière, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport concernant les opérations découlant de la loi sur les licences d'exportation et d'importation pour l'année terminée le 31 décembre 1978, conformément à l'article 26 de ladite loi, chapitre E-17, S.R.C., 1970.

Rapport du vérificateur général à la Chambre des communes pour l'année financière terminée le 31 mars 1979, conformément à l'article 7(3) de la loi sur le vérificateur général, chapitre 34, Statuts du Canada 1976-1977, ainsi qu'un aperçu général dudit rapport.

Rapport de Petro-Canada, ainsi que les comptes et états financiers certifiés par les vérificateurs, pour l'année terminée le 31 décembre 1979, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la loi sur l'administration financière, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Copies de l'amendement du Règlement n° 1 de la Société pour l'expansion des exportations, conformément à l'article 16(3) de la loi sur l'expansion des exportations, chapitre E-18, S.R.C., 1970.

Le sénateur Flynn: Ai-je bien entendu parler de poulet?

Le sénateur Perrault: Oui, mais ne vous mettez pas à caqueter pour autant.

Le sénateur Flynn: Ne montez pas sur vos ergots.

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique) dépose le document suivant:

Rapport de l'Administration du pipe-line du Nord, ainsi que les comptes et états financiers certifiés par le vérificateur général pour l'année financière terminée le 31 mars 1979, conformément à l'article 13 de la loi sur le

pipe-line du Nord, chapitre 20, Statuts du Canada, 1977-1978.

L'honorable Hazen Argue (ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé) dépose le document suivant:

Rapport sur l'application de la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, incluant l'état du Compte de stabilisation pour l'année terminée le 31 décembre 1978, conformément à l'article 45 de ladite loi, chapitre 87, Statuts du Canada, 1974-1975-1976.

Le sénateur Flynn: Sans commentaire?

Le sénateur Argue: Sans commentaire.

LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'AJOURNEMENT

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1)g) du Règlement, je propose que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, ce soit à mardi prochain, le 22 avril 1980, à 8 heures du soir.

Son Honneur le Président: La permission est-elle accordée, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

● (1400)

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): A propos de la motion, je me demande si, lorsque nous reprendrons mardi prochain, nous allons poursuivre le débat sur l'Adresse ou si nous donnerons au sénateur Croll l'occasion de commenter son rapport. Si ce n'est pas le cas, je me demande si nous ne devrions pas étudier certaines des mesures qui ont été déposées.

Dois-je comprendre que le gouvernement ne souhaite pas nécessairement conclure le débat sur l'Adresse le huitième jour de séance?

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, tel est notre espoir et nous souhaitons que ce soit le vôtre également. Nous voudrions reporter le débat sur l'Adresse au lieu de nous y tenir pendant huit jours d'affilée.

Le sénateur Flynn: Donc, nous pouvons être certains de passer à d'autres questions, mardi prochain?

Le sénateur Frith: C'est exact, et nous espérons pouvoir passer à l'article mentionné par le leader de l'opposition, soit l'étude du rapport du sénateur Croll.

(La motion est adoptée.)